

L'honorable M. *Pelletier*, secondé par l'honorable M. *Allan*, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état des voyages faits entre le *Canada* et le *Brésil* par la société postale de l'Atlantique, en exécution de la convention conclue par elle avec les gouvernements canadien et brésilien, le dit état devant contenir les indications suivantes à venir jusqu'au 1er février, 1883 : Nom du paquebot—S'il appartient à la compagnie ou est affrété—Tonnage—Aménagements pour passagers—Nombre de passagers de chaque port et leurs destinations—Espace pour le fret—Quantités brutes et natures de fret de chaque port et destinations—Prix de transport des marchandises et des passagers—Jours de partance fixés par le gouvernement canadien et jours des départs—Volume des malles transportées—Amendes payées pour retards ou inaccomplissement du contrat—Subvention payée par le *Canada*—Subvention payée par le *Brésil*—Durée des trajets d'aller et d'aller et retour ; aussi toute correspondance entre le gouvernement canadien et la compagnie au sujet de la présente suspension du service et d'un accroissement de la subvention ; aussi, au sujet d'une subvention pour l'établissement d'un service régulier entre la *France* et le *Canada*.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. *Allan* a présenté un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la banque du *Nord-Ouest*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender l'acte du service civil de 1832," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Montgomery* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.